

**var SS00220 - Délivrance unique et occasionnelle ([Pharmanet](#))****Description**

Cette variable indique s'il s'agit d'une délivrance unique/occasionnelle d'un médicament à un patient qui séjourne en maison de repos (MRS, MRPA) pour laquelle la tarification par unité n'est exceptionnellement pas appliquée.

Depuis, le 1er avril 2015, les [spécialités pharmaceutiques](#) sous forme orale-solide (comprimé, gélule...) remboursables en maison de repos par unité font l'objet d'une tarification à l'unité. En cas de délivrance unique et occasionnelle, la prescription est effectuée pour un résident d'une maison de repos qui, en règle générale, n'est pas client du pharmacien. Le pharmacien applique alors le tarif habituel.

*Codification***Valeur Signification**

- |   |  |
|---|--|
| 1 | Délivrance unique/occasionnelle à un résident en MRS-MRPA sans tarification par unité. |
| 0 | Tous les autres cas  |

*Remarques*

Depuis le 1er septembre 2015, cette variable doit toujours être remplie.

Vous trouverez davantage d'informations dans les [instructions de l'INAMI](#) relatives à la collecte des données de Pharmanet (recherchez Enregistrement de type 20 Zone 33).

**Disponible**

| Database                  | Variantes | Premières données | Dernières données |
|---------------------------|-----------|-------------------|-------------------|
| <a href="#">Pharmanet</a> | ALL       | 2015-01-01        | 2024-12-31        |

**Code**

SS00220

**Format SAS**

1. (numeric)

**Mots clés**

[Médicaments et matériel  
médical,  
Coûts](#)

Source: Agence Intermutualiste (<https://aim-ima.be>)